

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

|                |   |
|----------------|---|
| 2019 P 19.4213 | Sanctions au lieu d'exécution des travaux (Bourgeois) |
|----------------|---|

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est invité à examiner et à présenter dans un rapport les mesures à prendre au lieu d'exécution des travaux dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les marchés publics révisée, pour prévenir efficacement et, le cas échéant, sanctionner le non-respect des conditions de travail ou des dispositions relatives à la protection des travailleurs par les soumissionnaires ou les partenaires contractuels de la Confédération.*

Rapport du 17 août 2022 «Sanctions au lieu d'exécution des travaux: garantie du respect des exigences sociales minimales dans les marchés publics».

Le Conseil fédéral considère que l'objectif du postulat est atteint et propose de classer ce dernier.

|                   |  |
|-------------------|--|
| 2021 M<br>19.3750 | Autonomie énergétique du patrimoine immobilier de la Confédération<br>(Français) |
|-------------------|--|

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est chargé de présenter un plan d'investissement (éventuellement par des plans quadriennaux) pour assurer d'ici douze ans l'autonomie électrique de son patrimoine immobilier.*

|                   |  |
|-------------------|--|
| 2022 M<br>19.3784 | Assurer l'autonomie énergétique du patrimoine immobilier de la Confédération grâce au photovoltaïque (Jauslin) |
|-------------------|--|

Texte déposé: *Le Conseil fédéral est chargé de présenter un plan d'investissement (éventuellement échelonné) pour assurer d'ici à douze ans l'approvisionnement de son patrimoine immobilier en énergie électrique renouvelable.*

Rapport du Conseil fédéral du 26 octobre 2022 en exécution des motions «Autonomie énergétique du patrimoine immobilier de la Confédération».

Le Conseil fédéral considère que les objectifs des motions sont atteints et propose de classer ces dernières.

## **Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche**

### **Secrétariat d'État à l'économie**